



**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de POYANNE
Séance du 05 juillet 2022
N°26/2022**

Etaient présents : Fabienne LABY-FAUTHOUX - Alain LABAT - Séverine SOUPOT - Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO - Maylis AUMAILLEY - Hervé DAL-CORSO - Olivier SCHAFFHAUSER - Thierry LABORDE - Philippe DUCOURNEAU - Nadine BOURLON - Catherine ROSSIGNOL - Nicolas JACOB -

Absents excusés: Thierry LOUPIEN- Rémy NAPIAS

Secrétaire de séance : Catherine ROSSIGNOL

Date de la convocation : 25 juin 2022

Objet : Intégration de l'éclairage du lotissement du Lanot dans le domaine public

Vu la demande de Monsieur Hontang, propriétaire du lotissement du Lanot, d'intégrer l'éclairage du lotissement dans le domaine public

Considérant les modifications et réparations réalisées par le propriétaire afin de mettre cette installation conforme à la réglementation

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- ACCEPTE d'intégrer cette installation dans le domaine public
- ACCEPTE que ce réseau d'éclairage soit géoréférencé comme l'exige le décret anti endommagement 2011-1241 du 05/10/2011
- DEMANDE que ce réseau soit intégré dans la base de données GEOLUX du SYDEC
- CHARGE le SYDEC de procéder au géoréférencement avant l'intégration dans le domaine public
- CHARGE Madame le Maire de toutes les formalités administratives nécessaires

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Madame le Maire

Fabienne LABY-FAUTHOUX

